

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 79-0521/PR/RI portant constitution d'un conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte Société d'Exploitation des Eaux de Tadjourah

n° 79-0521/PR/RI

Ministère
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES RÉGIES INDUSTRIELLES

Date de publication
15 mai 1979

Numéro JO
n° 5 du 31/12/1979

Date du numéro
31 décembre 1979

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Il est créé un conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte Société d'Exploitation des Eaux de Tadjourah, ayant la composition suivante : — Président: le ministre de l'Industrie et des Régies industriel — Membres: un représentant du Ministère de l'Intérieur. Un représentant du Ministère du Commerce. Un représentant du Ministère du Port. Un représentant du Ministère des Finances. Un représentant de la Chambre de Commerce. Trois représentant secteur privé choisis parmi les sous-cripteurs.